

que je prens à la gloire & à la prospérité de leur Gouvernement, & de contribuer avec zèle, autant qu'il dépendra de moi, à rendre inaltérables l'union & la bonne correspondance qui subsistent heureusement entre le Roi & les Provinces Unies.

En me conformant à cet égard aux intentions de S. M. qui n'ont pour objet que le bonheur général de l'Europe & les avantages particuliers de vôtre République, je serai très flatté de pouvoir en même-tems donner à V. H. P. des preuves de mon respect, de mon dévoïement, & de la reconnoissance que je dois aux bontés dont elles m'ont constamment honoré pendant que j'ai eu l'honneur de résider auprès d'elles.

Le Roi, en m'ordonnant de prendre congé de Vous, Hauts & Puissans Seigneurs, m'a expressément recommandé de vous renouveler les assurances les plus fortes de son estime & de son affection. Ces sentimens, si naturels dans le cœur de Sa Majesté, sont de sûrs garants de ses dispositions favorables pour tout ce qui peut intéresser le repos & la satisfaction de V. H. P. &c.

La Lettre du Roi de France aux Etats-Généraux, dont il est fait mention dans le Mémoire du Marquis de St. Contest, porte ce qui suit.

Très-Chers Grand Amis Alliés & Confédérés.

LE dérangement de la santé du Marquis de Puy-sieux Nous ayant enfin déterminé à lui accorder la permission qu'il Nous demandoit depuis long-tems, de se démettre du Ministère de nos affaires étrangères, Nous n'avons pas crû pouvoir le remplacer plus dignement qu'en lui donnant pour successeur le Marquis de St. Contest, notre Ambassadeur auprès de Vous. Nous sommes persuadés, que ce choix Vous sera d'autant plus agréable, que

Vous